

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon 1907/2006/CE, article 31

Page : 1/6

Date de révision : 18.05.2011

Annule et remplace : 22.03.2010

-1- Identification de la préparation et de la société

Identification de la préparation

DETECTOIL-POE

Utilisation de la préparation

Test d'identification des huiles polyol-esters

Fournisseur

CARLY

Zone Industrielle de Braille - 69380 LISSIEU – France

www.carly-sa.fr - Téléphone : +33 (0) 478 47 61 20 - Télécopie : +33 (0) 478 47 33 63

Service à contacter

Service Fiches Données de Sécurité : info@carly-sa.com

Numéro d'appel d'urgence

INRS / ORFILA (France) - Téléphone : +33 (0) 145 425 959

-2- Identification des dangers

Principaux dangers

- Effets néfastes sur la santé

Produit corrosif pour les yeux, la peau et les muqueuses.

En cas de contact prolongé ou répété, peut provoquer une irritation de la peau.

Peut être irritant pour les yeux. Peut provoquer une irritation de la bouche et du tube digestif.

R11 : Facilement inflammable

R35 : Provoque de graves brûlures

S2 : conserver hors de portée des enfants

S16 : Tenir à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles, ne pas fumer

S23 : Ne pas respirer les vapeurs

S24/25 : Eviter le contact avec la peau et les yeux

S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement avec de l'eau et consulter un spécialiste

S37/39 : Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux / visage

- Effets sur l'environnement

Produit inflammable et corrosif.

Ne présente pas de risque particulier pour l'environnement, sous réserve de respecter les recommandations de la section 13 relatives à l'élimination ainsi que les prescriptions réglementaires nationales ou locales pouvant s'appliquer.

-3- Compositions / Informations sur les composants

Nature chimique

Solution à base de solvants et d'agents alcalins

Description chimique du produit actif

CAS

EINECS

Classification CE

Concentration

Propan-2-ol

67-63-0

200-661-7

F-Xi - R11-36-67

> 45%

Hydroxyde alcalin

1310-73-2

215-185-5

C - R35

< 12%

-4- Premiers secours

Dans tous les cas, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours consulter un médecin.

Inhalation

Retirer le sujet de l'atmosphère polluée. Amener à l'air libre et garder au chaud et au repos.

En cas de difficultés respiratoires, pratiquer la respiration artificielle si besoin.

Consulter un spécialiste.

Contact avec la peau

Retirer les vêtements souillés et laver abondamment à l'eau et au savon.

Consulter un dermatologiste si l'irritation persiste.

Ne réutiliser vêtements et chaussures souillées qu'après nettoyage.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon 1907/2006/CE, article 31

Nom du produit :

DETECTOIL-POE

Page : 2/6

Contact avec les yeux	Laver immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau claire pendant au moins 10 minutes, les paupières écartées, jusqu'à disparition de l'irritation. Consulter un ophtalmologiste si une irritation, gêne ou des rougeurs persistent.
Ingestion	Transférer immédiatement en milieu hospitalier et montrer l'emballage ou l'étiquette du produit. Ne faire vomir que sur demande du médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

-5- Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié	Eau pulvérisée, poudre, mousse, dioxyde de carbone (CO ₂)
Moyen d'extinction déconseillé	Eau seule
Dangers spécifiques	Produit inflammable à faible point d'éclair.
Méthodes particulières d'intervention	Ne pas intervenir sans équipement de protection adapté. Refroidir à l'eau pulvérisée les produits exposés à la chaleur. Eviter le rejet des eaux d'extinction dans l'environnement.
Protection des intervenants	Appareil de protection respiratoire et de vêtements de protection. Les vapeurs générées peuvent être une source secondaire d'incendie. Une exposition prolongée à la chaleur fait augmenter la pression à l'intérieur du flacon, pouvant générer la casse du récipient.

-6- Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles	Ne pas respirer les vapeurs. Eviter le contact avec la peau, les yeux. Porter des lunettes, des gants pendant l'application. Supprimer toutes sources d'ignition (flamme, étincelle) – Ne pas fumer.
Précautions pour la protection de l'environnement	En cas d'épandage, endiguer pour contenir l'écoulement. Ne pas déverser à l'égout ou dans les cours d'eau. Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement. Eliminer selon les législations locales ou nationales en vigueur.
Méthodes de nettoyage	
- Récupération	Recueillir le produit dans un récipient de secours convenablement étiqueté. Conserver le produit récupéré pour une élimination ultérieure.
- Neutralisation	Utiliser une matière absorbante.
- Nettoyage / décontamination	Laver les résidus non récupérables à grande eau.

-7- Manipulation et stockage

Recommandations applicables pour les ateliers dans lesquels sont stockés les produits.

Manipulation

- Mesures techniques	Ventilation.
- Précautions à prendre	Utiliser dans des zones bien ventilées, dépourvues de toute flamme ou sources d'ignition. Ne pas fumer.

Stockage

- Mesures techniques	Stocker entre +5°C et +30°C en emballage verre hermétiquement fermé. Ne pas stocker près d'une source de chaleur ou d'étincelles. Ne pas exposer en plein soleil.
----------------------	--

Conditions de stockage

- Recommandées	Stocker : - dans un récipient adapté hermétiquement fermé - à l'abri du soleil, loin de toute source de chaleur ou d'étincelles - dans un endroit frais (<25°C)
----------------	--

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon 1907/2006/CE, article 31

Nom du produit :

DETECTOIL-POE

Page : 3/6

- Matières incompatibles	Acides forts.
Matériaux d'emballage	
- Recommandés	Verre / acier inoxydable
- Contre-indiqués	Matière plastique / caoutchouc / aluminium

-8- Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Valeurs limites d'exposition	Propan-2-ol	67-63-0			
	France	VLCT-mg/m ³	VME-mg/m ³	VLE-ppm	VLE-mg/m ³
		-	-	400	980
	Hydroxyde alcalin	1310-73-2			
	France	VLCT-mg/m ³	VME-mg/m ³	VLE-ppm	VLE-mg/m ³
		-	2	-	-

Contrôle de l'exposition

Exposition professionnelle

- Protection respiratoire	Si la ventilation est adaptée, le port d'une protection respiratoire n'est pas indispensable.
- Protection des mains	Gants de protection recommandés (caoutchouc nitrile, néoprène, butyle)
- Protection des yeux	Lunettes de sécurité avec protections latérales étanches.
- Protection du corps	Vêtements de travail tenu propre et en bon état.

Exposition de l'environnement Ne pas déverser dans les égouts publics ou l'environnement immédiat.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Eviter toute inhalation excessive, tout contact prolongé avec la peau, tout contact avec les yeux. Rincer abondamment à l'eau en cas de contact. Ne pas ingérer.
Se laver les mains immédiatement après chaque manipulation du produit, et systématiquement avant de quitter l'atelier.

-9- Propriétés physiques et chimiques

Informations générales

Etat physique	Liquide
Couleur	2 phases : violet / incolore
Odeur	Spécifique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Température de décomposition	Non connu
Point d'ébullition	Non connu
Point d'éclair	Non connu
Point de fusion	-
Température d'auto inflammation	> 400°C
Propriétés comburantes	Pas de données disponibles
Limites d'explosivité dans l'air	-
Pression de vapeur	2 - 40 kPa
Densité de vapeur (air = 1)	-
Densité relative (20°C)	< 1
Masse volumique	-
Viscosité (20°C)	Faible
Solubilité dans l'eau	Partiellement miscible
Solubilité dans	-
Coefficient de partage n-octanol / eau	Non connu

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon 1907/2006/CE, article 31

Nom du produit :

DETECTOIL-POE

Page : 4/6

-10- Stabilité et réactivité

Stabilité	Stable dans les conditions normales de stockage et d'emploi (température ambiante)
Conditions à éviter	Flammes, étincelles, températures élevées.
Matières à éviter	Peut réagir avec des acides forts.
Produits de décomposition dangereux	Pas de données disponibles.

-11- Informations toxicologiques

Toxicocinétique/métabolisme et distribution	Toxicité aiguë Propan-2-ol DL50-oral-rat: 5280mg/kg; CL50-inhalation-rat: 72.6mg/l; DL50-dermale-lapin: 12800mg/kg Toxicité aiguë Hydroxyde alcalin DL50-oral-rat: 325mg/kg ; DL50-dermale-lapin: très corrosif
Effets aigus	Irritant pour la peau et les yeux. En cas d'inhalation peut entraîner des maux de tête et des nausées. En cas d'ingestion (en grandes quantités) : vomissements, troubles digestifs.
Sensibilisation	Aucun effet de sensibilisation connu.
Toxicité par administration répétée	Pas de données disponibles.
Effets CMR	Aucun effet Cancérigène, Mutagène ou toxique pour la Reproduction.

-12- Informations écologiques

Ecotoxicité	Propan-2-ol :	
Effets sur les organismes aquatiques	CL50 (poissons) – 96h : 9640mg/l ; CE50 (algue) – 72h : >1000mg/l ;	CE50 (Daphnie) – 48h : 13299mg/l ; CE10 (bactérie) – 18h : 5175mg/l
	Hydroxyde alcalin :	
	CL50 (poissons) – 96h : 125mg/l ; CE50 (bactérie) – 15min : 22mg/l	CE50 (Daphnie) – 24h : 76mg/l
Persistance et dégradabilité	Propan-2-ol : 95% en 21 jours (OCDE301E) Hydroxyde alcalin: Non applicables aux substances inorganiques	
Potentiel de Bioaccumulation	Propan-2-ol et hydroxyde alcalin: ne montre pas de bioaccumulation.	
Mobilité	Pas de données disponibles. Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement.	
Résultat de l'évaluation PBT	Pas d'information disponible.	

-13- Considérations relatives à l'élimination

Déchets de produit	
- Interdictions	Interdiction de rejeter à l'égout et dans les rivières. Ne pas laisser le produit se disperser dans l'environnement (égouts, cours d'eau)
- Destructions/ éliminations	Eliminer dans un centre autorisé.
Emballages souillés	
- Décontamination/nettoyage	Ne pas laisser le produit se disperser dans l'environnement (égouts, cours d'eau)
- Destruction / élimination	Eliminer dans un centre autorisé.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon 1907/2006/CE, article 31

Nom du produit :
DETECTOIL-POE

Page : 5/6

Remarque

L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de dispositions législatives, réglementaires et administratives spécifiques, communautaires, nationales ou locales, relatives à l'élimination, le concernant. Au cours de l'élimination des déchets ou excédents, éviter le contact avec les yeux et la peau.

-14- Informations relatives au transport

Réglementations internationales

N° ONU

UN 2924 liquide inflammable, corrosif, n.s.a. (propan2-ol, hydroxyde alcalin), 3, II, (D/E)

- ADR/RID

Classe 3
Code d'identification : FC ; Groupe d'emballage : II
N° d'identification du danger : 338
Etiquetage : 3 + 8
Quantité limitée : 1 litre

- OMI/IMDG

Classe 3 ; Groupe d'emballage : II ; Etiquetage : 3 + 8

- OACI/IATA

Classe 3 ; Groupe d'emballage : II ; Etiquetage : 3 + 8

Remarque

Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus, sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche données de sécurité. Mais, compte tenu d'une évolution possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses et dans le cas où la FDS en votre possession daterait de plus de 12 mois, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence commerciale.

-15- Informations relatives à la réglementation

Se référer aux textes réglementaires : aux directives de l'Union Européenne ; aux arrêtés et décrets de la République Française sur les substances et préparations dangereuses, les pré-emballages ; aux textes sur la protection des travailleurs ; aux textes sur la protection de l'environnement ; aux textes des nations unies concernant le transport ; aux arrêtés préfectoraux en vigueur.

Ce produit est classé selon les critères établis par les directives européennes concernant la réglementation des substances et préparations dangereuses, et doit être étiqueté conformément aux textes en vigueur.

Etiquetage CEE

Etiquetage obligatoire des préparations dangereuses (auto-classification) : concerné

- Symboles et indications de danger

- FACILEMENT INFLAMMABLE (F)
- CORROSIF (C)

- Phrases R

R11 : Facilement inflammable
R35 : Provoque de graves brûlures

- Phrases S

S2 : conserver hors de portée des enfants
S16 : Tenir à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles, ne pas fumer.
S23 : Ne pas respirer les vapeurs.
S24/25 : Eviter le contact avec la peau et les yeux.
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S37/39 : Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux / visage.

Note

Les informations réglementaires reprises dans cette section rappellent uniquement les principales prescriptions spécifiquement applicables au produit objet de la FDS. L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence d'autres dispositions complétant ces prescriptions.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon 1907/2006/CE, article 31

Nom du produit :

DETECTOIL-POE

Page : 6/6

-16- Autres informations

Informations complémentaires Produit destiné uniquement à un usage professionnel.
Pour plus d'information sur l'utilisation de ce produit, se reporter à la notice technique ou
contacter le service commercial de votre région.

Mise à jour Cette fiche a été actualisée (voir date en haut de la première page)

Toutes les informations et les instructions fournies dans cette Fiche Données de Sécurité (FDS) sont basées sur l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques à la date indiquée dans la présente FDS, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

La Fiche Données de Sécurité de ce produit a été établie conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la réglementation UE REACH ainsi qu'aux amendements apportés, concernant le rapprochement des lois, règlements et dispositions administratives relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des substances et préparations dangereuses.

C'est la responsabilité de la personne en possession de cette fiche de s'assurer que l'information contenue dans celle-ci est lue et comprise par toute personne qui utilise, manipule ou même entre occasionnellement, par quelque manière que ce soit, en contact avec le produit.

Cette fiche complète la notice technique mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. Ce document ne doit pas être considéré comme une garantie de spécifications. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité pour la manutention, l'utilisation, la mise en œuvre, le stockage, le transport, le rejet et l'élimination du produit. Il doit prendre sous sa responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison des textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.